

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Marbeau, 15 mars 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (254v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Marbeau, 15 mars 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50680>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 mars 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Marbeau, Eugène \(1825-1909\)](#)
Lieu de destination 27, rue de Londres, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à lettre de Marbeau du 12 mars 1882 : il l'informe que la fondation légale de l'association du Familistère n'a pas modifié les dispositions prises pour l'éducation et l'instruction de l'enfance, et qu'ainsi la nourricerie et le pouponnat sont toujours tels que décrits dans *Solutions sociales* et dans *La richesse au service du peuple*.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La richesse au service du peuple : Le Familistère de Guise*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : nourricerie et pouponnat](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monseigneur,

En répondant à votre lettre
du 18 et. j'ai le honneur
de vous informer que
la fondation légale de
l'association n'a n'a
pas modifié les dispo-
sitions prises pour
l'éducation et l'instruc-
tion de l'enfant.

Par conséquent la
nourriture et le gobe
format par l'Assileum

M. Marbeau.

sont réservées dans la
situation décrite dans
les lettres sociales et

dans le règlement du
service de l'assileum.

Monseigneur, l'assileum
est dans l'attente de
votre entière considé-
ration.